

Il y a lieu de se demander, peut-être, s'il était possible d'obtenir un meilleur taux d'intérêt ailleurs. Je n'en sais rien et je n'ai pas suffisamment examiné la question pour m'en rendre compte. Le principe des avances est une pratique courante dans ces cas-là. Le montant de \$163,000, qui représentent 1/2 p. 100 des frais de gestion, a été versé à Saint John Shipbuilding. Il y aurait peut-être lieu, en l'occurrence, de se demander si cette somme n'aurait pas dû rester au crédit du CN Marine au lieu d'être transférée au constructeur naval mais là encore, on sait où sont allés ces fonds.

En un mot, madame le Président, j'aurais souhaité que les choses se déroulent de façon un peu plus réglementaire mais jusqu'ici, il n'y a pas là matière à scandale.

L'IMPUTABILITÉ DES DÉPENSES

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Transports. Le ministre nous ressort mot pour mot l'explication de CN Marine que le vérificateur général a qualifiée de tout à fait insatisfaisante.

Le vérificateur général a précisé que CN Marine et sa société mère, le Canadien National, ont tout fait pour contrecarrer les projets du gouvernement canadien qui voulait faire faire une vérification de la gestion de CN Marine pour être sûr que l'argent des contribuables est dépensé à bon escient. Quand le ministre va-t-il convoquer à son bureau la haute direction de ces sociétés ou du moins les présidents du CN et de CN Marine, pour leur ordonner de rendre un minimum de comptes sur la façon dont ils dépensent chaque année des millions de dollars de deniers publics?

• (1425)

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, comme d'habitude, les choses ne sont pas aussi simples que certains le laissent entendre, surtout en posant des questions de ce genre. La société CN Marine n'a pas accepté de se soumettre à une vérification par le gouvernement ou par le vérificateur général avec autant d'empressement que le député de l'opposition l'aurait voulu. Elle prétend que, puisqu'elle est une filiale du CN, ses comptes devraient être vérifiés par la même maison que le CN lui-même. A un certain point de vue, elle a sans doute raison. Nous avons cependant raison quant à nous de vouloir garantir que personne ne puisse croire que le gouvernement ou moi-même essayons de dissimuler quoi que ce soit à cet égard. Hier, j'ai demandé au CN d'accepter qu'on fasse une vérification détaillée des opérations de CN Marine et le CN est maintenant d'accord.

* * *

L'AGENCE D'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

ON DEMANDE QUE LES POUVOIRS SOIENT RENFORCÉS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Personne n'ignore

Questions orales

que le gouvernement a entrepris de dénigrer systématiquement l'Agence d'examen de l'investissement étranger, promettant à des pays étrangers qu'une loi serait proposée ou que des modifications seraient apportées à la loi actuelle pour affaiblir les pouvoirs de l'Agence. Naturellement, le tout a été promis au nom de l'efficacité. D'ailleurs, le ministre des Finances a répété cet euphémisme cette semaine.

Étant donné que les sociétés étrangères établies au Canada importent quatre fois plus de marchandises que les entreprises canadiennes—ce qui entraîne l'exportation de milliers d'emplois canadiens—le premier ministre voudrait-il assurer à la Chambre qu'il donnera suite à la promesse qu'il avait fait dans le dernier discours du trône, à savoir qu'il va renforcer l'Agence de manière à favoriser la création d'emplois au Canada et non le contraire?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je ne peux accepter que le chef du Nouveau parti démocratique laisse entendre que nous cherchons à affaiblir l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Au contraire, le gouvernement cherche à la rendre plus efficace. D'ailleurs, je lui rappelle ce qu'ont dit le ministre des Finances et d'autres ministres à ce sujet. Il est vrai que nous devons faire en sorte que les méthodes de travail de l'Agence correspondent à son objectif à savoir que tout investissement étranger doit être favorable aux Canadiens. Cela suppose des méthodes d'examen efficaces. Tel est notre objectif. Il est inexact de dire comme le chef du Nouveau parti démocratique, que des membres du gouvernement parcourent le monde en disant que nous allons affaiblir l'Agence, que nous allons la supprimer.

M. Broadbent: Encore une fois, peut-être sans s'en rendre compte, le premier ministre défigure les faits.

LA PROPOSITION DU BUDGET

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, est-ce que le premier ministre ne va pas reconnaître que dans le dernier exposé budgétaire présenté à la Chambre, il était expressément prévu d'affaiblir l'AEIE, de modifier la réglementation de manière à permettre aux sociétés étrangères d'acheter sans aucune formalité de contrôle toutes sortes de nouvelles sociétés canadiennes à vil prix, alors que si la réglementation n'était pas modifiée cela leur serait impossible? Est-ce que le premier ministre va nier cela? S'il ne veut pas le nier, va-t-il nous donner ici même aujourd'hui l'assurance que cette proposition du dernier budget ne sera pas appliquée?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, madame le Président, je vais nier cela. Les mesures annoncées au dernier budget ont pour but de rendre plus efficace l'administration de l'AEIE. Il n'est pas prévu d'affaiblir l'AEIE en modifiant le seuil. Permettre un examen accéléré ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de système de contrôle. Cela veut dire que la méthode utilisée par l'AEIE va être plus rapide et plus efficace.